

Habilitation électrique - véhicules électriques ou hybrides ou engins : B2X OpBat

Ref. **HEve10-2**
Durée : 1.0 jour(s) / 7.0 heures
Formacode : 24049

Habilitations concernées : B2XL Opération batterie

Avertissement : Posséder des compétences techniques en électricité est obligatoire pour suivre cette formation.

Se présenter à la formation munie :

Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail, chaussures de sécurité, écran facial, gants isolants...) pour effectuer les travaux pratiques de la formation.

Pré-requis :

- Avoir une maîtrise orale et écrite de la langue française.
- Posséder des compétences techniques en électricité.

Personnes concernées :

Personnel électricien automobile : - opérateur de maintenance et garagiste devant remplacer les batteries sup 180Ah et inf à 275Ah

Objectifs :

- Opérer en sécurité sur l'ensemble ou une partie d'un véhicule électrique
- Identifier la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les véhicules électriques (Norme NFC 18-550)
- Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux mises en sécurité sur les opérations spécifiques des batteries

Programme :

Enseignement théorique

- Notions générales d'électricité
- Constitution des V-E-E et V-E-H et engins
- Dangers de l'électricité
- Analyse de risques et moyens de prévention
- Environnement électrique
- L'habilitation électrique ?

- En cas d'accident ou d'incendie
- Documents applicables
- Le chargé d'opération batterie : rôle et opérations

Travaux pratiques sur V-E-E et/ou V-E-H et/ou engins



Démarche pédagogique :

La formation est animée par un formateur disposant d'une qualification spécifique de formateur, selon les procédures de qualification de Bureau Veritas Exploitation.

Nos formateurs sont en mesure d'adapter le déroulé de la formation en fonction des attentes des apprenants.

Les méthodes pédagogiques utilisées sont :

- Méthode affirmative par exposé est limitée aux explications théoriques.
- Méthode interrogative avec un système de vote interactif TiMS éVal afin de favoriser l'engagement.
- Méthode active est appliquée continuellement par exercices de mises en situations pratiques sur un véhicule électrique mis à disposition dans le cadre des formations réalisées dans les locaux des clients.
- Méthode démonstrative est appliquée par jeux de rôles.



Evaluation et validation :

- du positionnement en début de session
- formative réalisée par quizz ou jeux pédagogiques
- sommative réalisée par QCM et mises en situations pratiques.

Délivrance d'un titre d'habilitation pré-rempli et d'une attestation complétée de l'avis du formateur.